



Kirkland est une ville dynamique qui offre à ses citoyens et citoyennes un milieu de vie harmonieux. Étant la plus jeune municipalité sur l'île de Montréal, elle est composée de magnifiques quartiers résidentiels en plus de corridors commerciaux où de nombreuses entreprises locales, nationales et internationales sont établies. Ville moderne et attrayante où la convergence des cultures, l'épanouissement et le progrès s'entremêlent, Kirkland est une ville d'exception, synonyme de vitalité et de qualité de vie.

CHEF/CHEFFE DE SECTION

PATROUILLE MUNICIPALE

OFFRE D'EMPLOI PERMANENT

Sous l'autorité du chef de division – Travaux publics, le titulaire planifie, supervise, coordonne et contrôle les activités de la patrouille municipale. Il informe les citoyens sur les règlements municipaux, répond à leurs requêtes et en fait le suivi. Il est responsable de la planification et de la coordination globale de l'équipe. Il agit en tant que responsable de la sécurité publique lors des événements organisés par la Ville et lors des mesures d'urgence.

Échelle salariale : 80 000\$ à 110 000\$ (selon l'expérience).

Horaire de travail :

- 35 heures par semaine, réparties sur 4 jours, selon un horaire rotatif sur un cycle de 3 semaines.
- Quart de travail : 13h00 à 22h45.
- Disponibilité de garde à distance pour des appels d'urgence.

Avantages liés à l'emploi :

- Régime de retraite à prestations déterminées.
- Régime d'assurance collective et programme de télémédecine.
- Banque de congés rémunérés pour affaires personnelles.
- Environnement de travail dynamique et de qualité.

Principales responsabilités :

Opérations

- Analyser le risque et planifier la sécurité pour les visiteurs sur les sites lors d'événement.
- Contrôler la gestion des accès aux édifices municipaux.
- Collaborer à la gestion du plan des mesures d'urgence et mets en place des scénarios d'interventions.
- Procéder à la cueillette des preuves pertinentes et préparer les dossiers susceptibles d'engendrer des poursuites judiciaires.
- Témoigner et remettre à la Cour municipale les constats délivrés par son personnel.
- Assiste les patrouilleurs lors des inspections dans les dossiers plus sensibles.

Gestion de personnel

- Répartir, coordonner et assurer le suivi du travail et de la performance des employés.
- Assurer la gestion et le suivi de l'assiduité et de l'absentéisme des employés sous sa responsabilité.
- Appliquer les politiques de la Ville, la convention collective et les normes de santé et sécurité au travail.
- Mettre en pratique une approche de gestion qui favorise la mobilisation, la participation, la responsabilisation, l'initiative et l'atteinte des objectifs de son personnel.
- Participer au recrutement de personnel de sa section et voir à leur intégration.

Administration

- Planifier et organiser l'horaire trimestriellement et en fonctions des événements.
- Contrôler et gérer la paie du personnel sous sa responsabilité.
- Compiler les informations nécessaires à l'élaboration de rapports mensuels pour les activités de la patrouille municipale.
- Réviser et signer les rapports d'évènements.
- Assister le département du Greffe et des affaires juridiques dans les dossiers litigieux.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme ou une attestation d'étude collégiale (AEC) en Intervention en sûreté urbaine ou toutes autres formations jugées pertinentes.
- Posséder au moins 3 années d'expérience pertinente dans un poste similaire.
- Posséder des connaissances des lois et règlements municipaux.
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.
- Détenir des connaissances de la suite Microsoft Office.
- Maîtriser le français et l'anglais, à l'écrit et à l'orale.
- Avoir de l'expérience en supervision de personnel syndiqué (atout).
- Attestation du cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction (atout).

Habiletés requises :

- Aptitudes en relations interpersonnelles.
- Sens développé du service à la clientèle.
- Capacité d'analyse et rigueur.
- Prise de décision/jugement.
- Habileté à travailler en équipe et à mobiliser les employés.
- Contrôle de soi.
- Intégrité.

Les personnes intéressées à occuper ce poste doivent faire parvenir leur candidature au Service des ressources humaines en cliquant sur le lien suivant : [Emplois disponibles - Ville de Kirkland](#)

LA VILLE DE KIRKLAND SOUSCRIT AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET S'EST ENGAGÉE À INSTAURER DES PROCESSUS DE SÉLECTION ET UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIFS ET EXEMPTS D'OBSTACLES. LES FEMMES, LES AUTOCHTONES, LES PERSONNES HANDICAPÉES, LES MEMBRES DES MINORITÉS VISIBLES ET ETHNIQUES SONT INVITÉS À SOUMETTRE LEUR CANDIDATURE. IL INCOMBE AU POSTULANT DE NOUS AVISER EN TEMPS OPPORTUN, DE TOUT BESOIN SPÉCIFIQUE POUR LEQUEL DES MESURES D'ADAPTATION DOIVENT ÊTRE PRISES POUR LUI PERMETTRE UNE ÉVALUATION JUSTE ET ÉQUITABLE. LES RENSEIGNEMENTS REÇUS À CE SUJET SERONT TRAITÉS DE FAÇON CONFIDENTIELLE.

LE GENRE MASCULIN EST EMPLOYÉ COMME GÉNÉRIQUE, DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.